

Cuba condamne l'adoption du projet de loi Nic Act par la Chambre des Représentants



La Havane, 6 oct. (RHC).- Le gouvernement cubain a condamné ce vendredi l'approbation par la Chambre des Représentants du projet de loi étasunien connu comme Nic Act.

Rogelio Sierra, vice-ministre cubain des Affaires étrangères a déclaré à la presse que le Nic Act est un acte offensif, interventionniste et irrespectueux contre le peuple nicaraguayen.

«L'adoption de cette loi, le 3 octobre par la Chambre des Représentants du Congrès des États-Unis viole la souveraineté de ce pays centraméricain et les normes les plus élémentaires du Droit international » a-t-il souligné.

Le vice-ministre cubain des Affaires étrangères a ajouté qu'il s'agit là d'une manœuvre orchestrée contre une nation sœur de notre Amérique.

Ce projet de loi prévoit des conditions au Nicaragua pour accéder à des emprunts financiers d'institutions internationales ou des États-Unis.

S'il passe au Sénat et s'il est adopté finalement comme une loi au Congrès, cela reviendrait à imposer un

blocus économique et financier contre le Nicaragua.

Rogelio Sierra a confirmé l'appui de Cuba au peuple et au gouvernement du Nicaragua.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/143624-cuba-condamne-ladoption-du-projet-de-loi-nic-act-par-la-chambre-des-representants>



Radio Habana Cuba